

02 > OFFICIEL
**Comptes 2010 :
résultat très
satisfaisant**



09 > TOURISME
**Un nouveau Directeur
à l'Office du tourisme
de St-Maurice**



12-14 > OFFICIEL
**Réaménagement
de l'Avenue
d'Agaune**



éditorial **Une impulsion**

C'est avec soulagement et ambition que le Conseil municipal vous présente dans ce numéro son projet de réaménagement de l'Avenue d'Agaune. Si, dans sa prochaine séance, le Conseil général accepte de débloquer le crédit nécessaire à ces travaux, ces derniers pourront débuter au printemps 2012 et donner à notre ville un nouveau visage dès 2013.

Soulagement tout d'abord, puisque cela fait désormais 30 ans que des projets plus ou moins avancés sont esquissés pour redessiner la traversée de notre commune. Ce n'est toutefois qu'en 2006 que le Conseil municipal a pris la décision de principe de réaménager l'Avenue d'Agaune et a lancé un concours d'architecture en collaboration avec l'Etat du Valais. Ce fut ensuite un travail de longue haleine que de choisir un lauréat, préciser le projet, y intégrer les deux carrefours adjacents, analyser l'ensemble des travaux à réaliser pour les infrastructures souterraines et en dernier lieu préparer le dossier pour la décision finale. Nous y sommes enfin.

Ambition ensuite, car la volonté du Conseil municipal ne se limite pas à embellir une rue mais vise bien à donner une nouvelle image et une nou-

velle atmosphère au centre de notre commune. L'avenue réaménagée sera perçue très différemment de l'actuelle, tant par les gens de passage, qui seront amenés naturellement à réduire leur vitesse, que par les habitants de St-Maurice, qui devront se réapproprier un quartier sacrifié à l'automobile. La sécurité et la convivialité seront les grands gagnants de la réalisation.

Le Conseil municipal espère également qu'à l'exemple de la Place du Glarier, les efforts déployés pour l'urbanisme inciteront les propriétaires riverains à maintenir ou rénover leur patrimoine immobilier. Une rue soignée et accueillante doit constituer une impulsion tant pour les propriétaires voisins que pour les commerçants. Les petites villes sont fréquemment confrontées à la question de l'animation de leur centre. Les aménagements urbains, et en particulier celui de l'Avenue d'Agaune, apportent un premier élément de réponse.

Damien Revaz
Président de la Municipalité

INFORMATIONS

- Camp de raquettes des
3e années du CO** > 07
- Saint-Maurice Roule !** > 07
- La ludothèque Agauludo** ... > 08

VIE LOCALE

- Calendrier des lotos
2011-2012** > 06
- Delessert au Château** > 10
- Saison 2011-2012 du
Théâtre du Martolet** > 11

ENVIRONNEMENT

- Le coin Environnement** > 14

OFFICIEL

- Statistiques de la
population** > 02
- Projet de fusion avec la
Commune de Mex** > 03
- Nouveau CO : le début
du chantier** > 04-05
- Station de pompage
des Marais** > 06
- Frais de déplacement des
apprentis et étudiants** > 10
- Portes ouvertes pour les
10 ans de la HEP-VS** > 15

CONSEIL MUNICIPAL

- Extraits des décisions** > 16

Comptes communaux 2010

Un résultat très satisfaisant



Damien Revaz
Président de la Municipalité

Le 28 juin prochain, le Conseil général se prononcera sur les comptes 2010 de la Commune de Saint-Maurice. Ces comptes présentent un résultat confortable, certes moins bon que celui qui avait été réalisé en 2009 mais meilleur que celui qui avait été prévu au budget.

Comptes de fonctionnement

Avec des recettes de 21'907'637 francs et des charges (avant amortissements) de 20'345'416 francs, le compte de fonctionnement communal présente une marge d'auto-financement (« cash-flow ») de 1,56 millions. Cette marge d'auto-financement permet non seulement de couvrir les investissements qui ont été réalisés en 2010, mais en plus de réduire l'endettement de plus de 600'000 francs.

Ce bon résultat provient en bonne partie des recettes fiscales qui se sont avérées meilleures que prévues, l'augmentation du nombre de contribuables ayant compensé la modification de l'indexation décidée par la Commune (soit une diminution de 300'000 francs environ pour les contribuables agaunois) et les nouvelles déductions accordées par le Canton pour les familles.

Investissements

Les investissements 2010 sont caractérisés par la prudence, le Conseil municipal ayant décidé de concentrer l'effort communal sur la construction du nouveau CO ainsi que sur le réaménagement de l'Avenue d'Agaune.

Les principaux investissements ont ainsi été consacrés à des travaux de renouvellement ou d'améliorations indispensables (collecteurs

d'égouts, réseau d'eau potable, réseau électrique en particulier). Les investissements s'élèvent à 1'174'380 francs et comportent des subventions qui ascendent à 238'613 francs, ce qui représente des investissements nets de 935'766 francs.

Un endettement en diminution

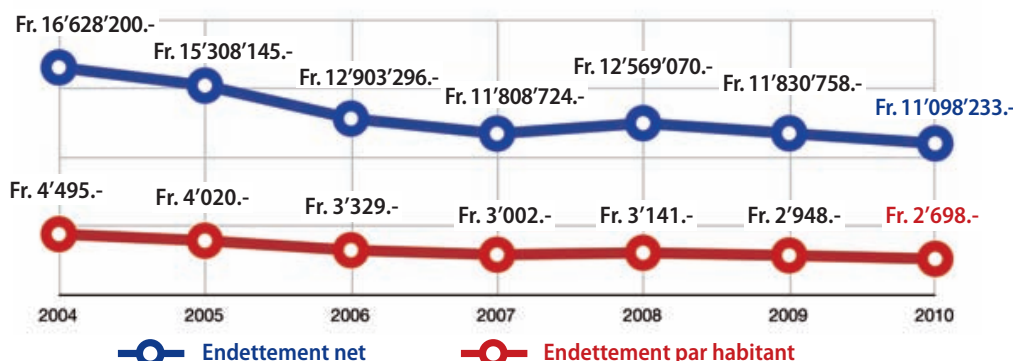
Les investissements nets étant inférieurs à la marge d'auto-financement, l'endettement communal poursuit sa décroissance entamée il y a plusieurs années déjà (voir graphique). Avec une dette nette par habitant qui atteint le seuil historiquement bas de 2'698 francs, l'endettement communal doit être considéré comme faible au regard des indicateurs financiers instaurés par l'Etat du Valais.

Cette situation réjouissante permet de voir l'avenir avec sérénité et d'envisager avec confiance les investissements importants qui se profilent à court terme.

Rapport de gestion 2010

Comme chaque année, le Conseil municipal a édité un rapport de gestion pour son activité déployée en 2010. Le document peut être consulté et téléchargé sur le site Internet de la Commune (www.st-maurice.ch) ou obtenu auprès de l'administration communale.

Evolution de la dette communale



Statistique de l'évolution de la population agaunoise

Avec 2157 femmes et 2063 hommes, la population agaunoise s'élevait à 4220 habitants au 31 décembre 2010, soit 29 de plus qu'en 2009 et 540 de plus que 10 ans auparavant.

Cela représente une croissance de 15% environ depuis l'an 2000 (pour une moyenne suisse de 9.2% durant la même période).

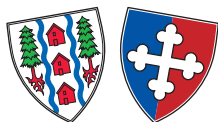
La Commune de St-Maurice bénéficie donc du dynamisme de la région chablaisienne, laquelle connaît une croissance plus rapide qu'ailleurs.

Les prix des terrains, les facilités des transports et la qualité des écoles expliquent en bonne partie cette situation.

Le 28,7% de la population est de nationalité étrangère (moyenne suisse : 22.45%) et 64 nationalités sont représentées à St-Maurice.

Ci-contre, deux graphiques illustrant l'évolution de la population depuis 1999 et la pyramide des âges en 2010.

Projet de fusion avec Mex



Damien Revaz
Président de la Municipalité

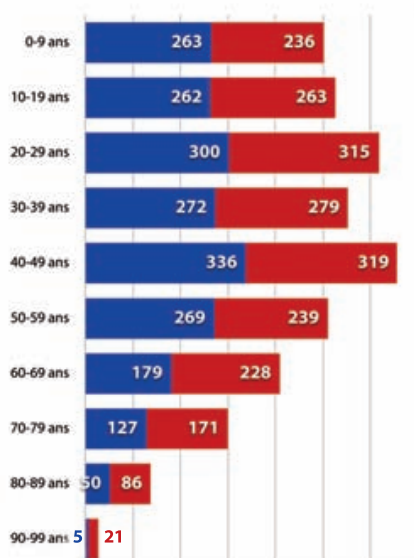
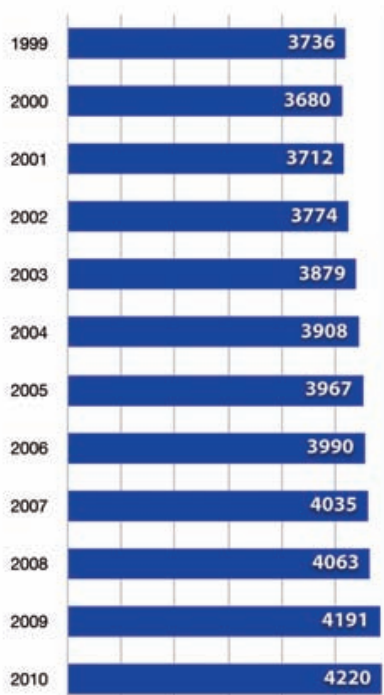


Votation populaire cet automne

Au printemps dernier, le bureau SEREC a rendu son rapport d'étude sur l'éventuelle fusion des communes de Mex et St-Maurice. Sur la base du travail de trois commissions, le rapport arrive à la conclusion qu'une fusion serait profitable et établit un certain nombre de principes et de recommandations pour la nouvelle commune.

Les conseils municipaux des deux communes ont approuvé ce rapport, si bien que la question de la fusion sera soumise au scrutin populaire cet automne. En cas de vote positif des deux corps électoraux, c'est ensuite le parlement cantonal qui prendra la décision finale, laquelle pourrait déboucher sur l'entrée en vigueur de la nouvelle commune au 1er janvier 2013. Le Grand-Conseil décidera également formellement de l'aide qui sera apportée à la nouvelle commune, laquelle devrait s'élever à 2,4 millions de francs.

Les assemblées bourgeoises devront se prononcer en même temps sur une éventuelle fusion des bourgeoises. La fusion des bourgeoisie n'est cependant pas obligatoire en cas de fusion des communes et les conseils des deux bourgeoises recommanderont de voter non à leurs électeurs.



Où s'informer ?

Sur Internet :

le site communal (www.st-maurice.ch) permet de télécharger :
- la brochure d'information tous-ménages du mois de juin
- le rapport complet du bureau SEREC

En séance d'information :

Une table ronde sera organisée le **15 septembre 2011** à St-Maurice

Le calendrier

Septembre 2011:	Consultation du Conseil général de St-Maurice
27 novembre 2011:	Votation populaire dans les deux communes.
Printemps 2012:	En cas d'acceptation dans chaque commune, décision du Grand Conseil
Automne 2012:	En cas d'acceptation du Grand Conseil, élection des autorités communales de la nouvelle commune
Janvier 2013:	Entrée en vigueur de la nouvelle commune

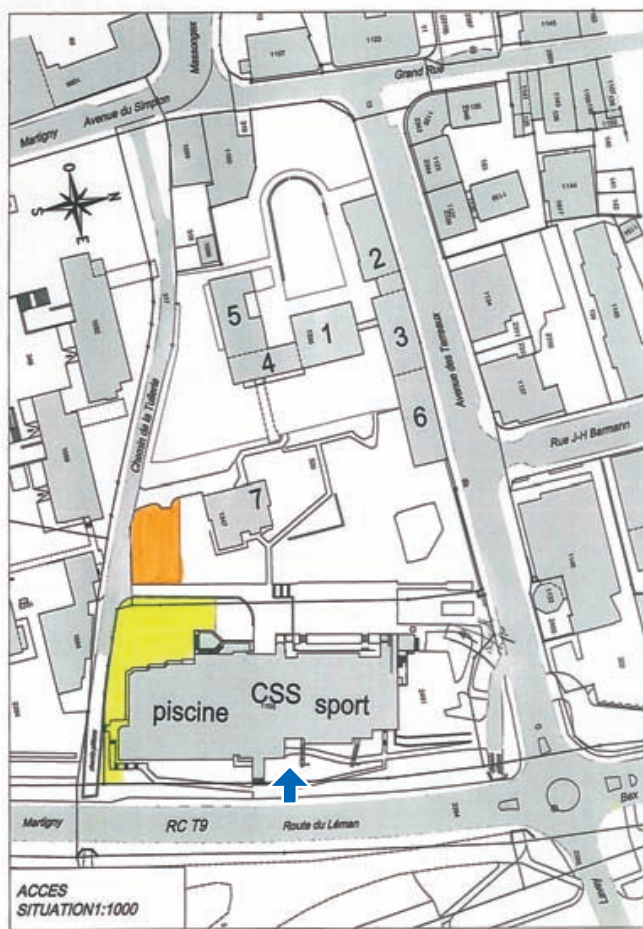
Nouveau CO et EPP-A

L'organisation du chantier

Comme planifiés, les travaux préparatoires à la construction du nouveau CO ont démarré au début mai. Il s'agit de déplacer l'ensemble des canalisations souterraines (Eau, égouts, électricité, chauffage à distance, gaz, autres) hors du périmètre de la future nouvelle construction. Le transformateur électrique du centre sportif doit être déménagé et les accès aux abris PCi feront l'objet d'adaptations aux nouveaux bâtiments. En juillet-août les bâtiments N° 6 et 7 de la Tuilerie seront démolis. En parallèle les travaux de terrassements débuteront. Puis en automne viendront les premiers travaux de gros oeuvre.

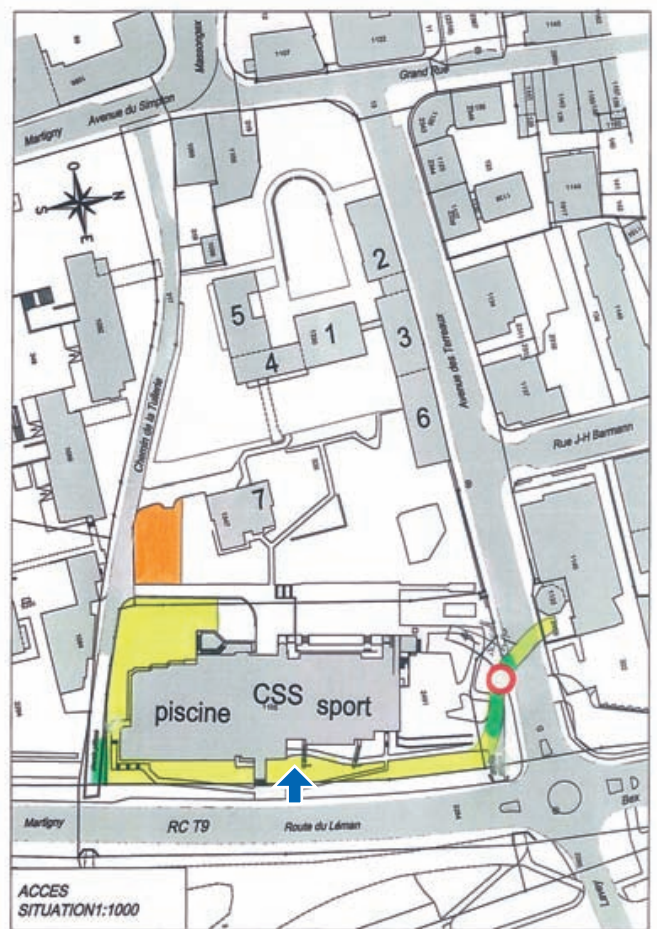
Le bureau Regtec SA qui assume la direction des travaux a, en collaboration avec le maître de l'ouvrage, planifié l'organisation de ce grand chantier. Pour chaque phase principale de l'exécution du projet, les accès et circulations autour du chantier ont été réaménagés. Ils vous sont présentés sous la forme de 4 plans avec légendes.

**Travaux préparatoires
Zone 1
26 avril 2011 – Fin mai 2011**



- Installation du nouveau transformateur et nouvelle chambre de triage vers passage sous RC Sud
 Déviation canalisations EU et introduction gaz
- Travaux confinés dans pelouse piscine sauf une intervention ponctuelle sur chemin de la Tuilerie en dessous de l'entrée de la garderie
 - Zone sécurisée par barrières de chantier
 - Toutes circulations piétonnes disponibles

**Travaux préparatoires
Zone 2
mi mai 2011 – Fin juin 2011**



- Raccordement du nouveau transformateur jusqu'à la chambre située sur l'avenue des Terreaux
- Travaux confinés sur versant Ouest du CSS
 - Zone sécurisée par barrières de chantier
 - Accès et circulation piétonne par trottoir route cantonale accessible avec passerelles provisoires
 - Accès Dojo côté Nord condamné dès mi-juin et pour 3 ans

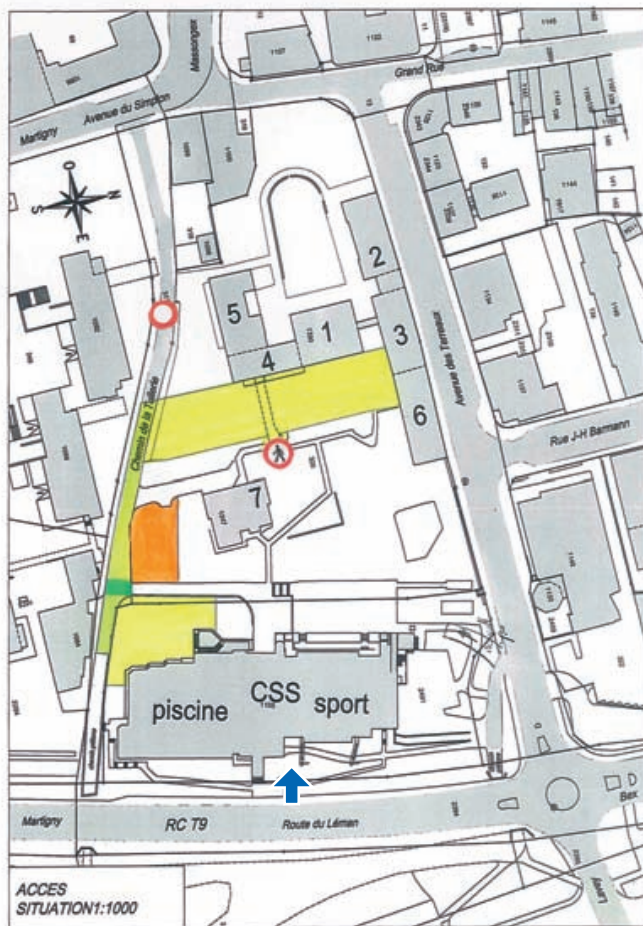
Philippe Dubois
Vice-président
de la Municipalité



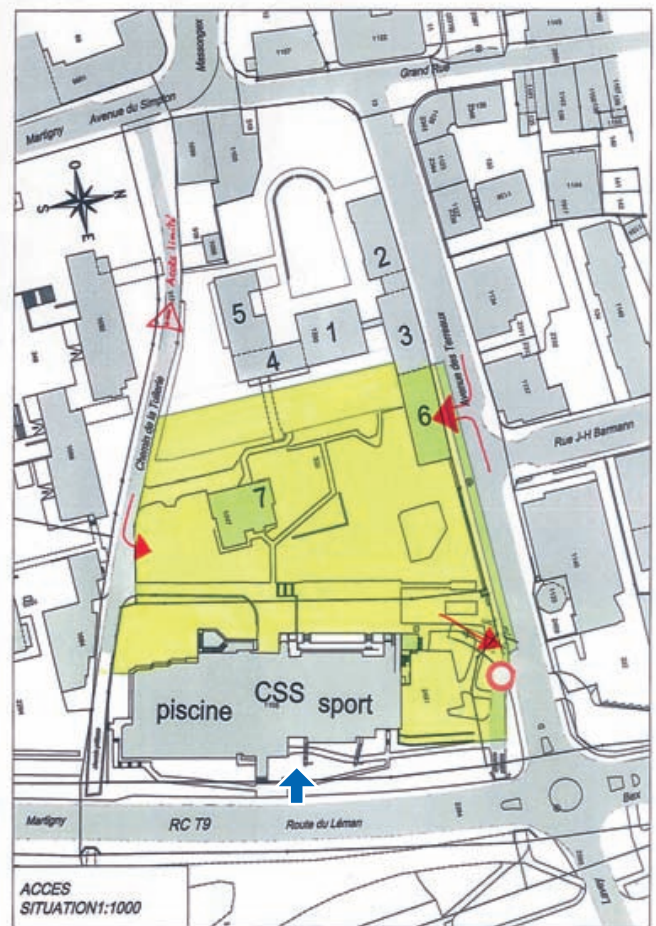
En qualité de maître de l'ouvrage, nous avons demandé à la direction des travaux de mettre l'accent sur la sécurité, de manière à éviter des accidents, tant sur le chantier qu'en relation avec la proximité de nombreux usagers des bâtiments communaux et riverains. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les signalisations de chantier mises en place.

Réaliser la construction de cet important projet causera inévitablement des nuisances dans le quartier, tant par le chantier lui-même que sur le plan des mouvements de véhicules et autres poids lourds. La direction des travaux s'est engagée à limiter le plus possible les impacts négatifs qui surviendront. Un grand merci pour votre compréhension et votre collaboration

**Travaux préparatoires
Zone 3
Fin mai 2011 – Fin juillet 2011**



**Travaux préparatoires, démolition, travaux spéciaux
suivis du chantier de construction
Début juillet 2011 pour une durée de 3 ans**



- Nouveau raccordement chauffage et électricité du collège de la Tuilerie et démolition du tunnel de liaison entre collège et EPP
- Travaux sur chemin de la Tuilerie et versant Ouest du préau du collège de la Tuilerie
- Zone sécurisée par barrières de chantier
- Passage piétons sur fouille chemin de la Tuilerie garanti par passerelle jusqu'aux vacances scolaires
- Accès et circulation piétonne versant Ouest du CSS partiellement condamnés selon avancement travaux Zone 2
- Passage piétons sous RC Nord partiellement condamné selon avancement travaux Zone 2

- Démolitions des bâtiments N° 6 et N° 7 : juillet-août 2011
- Modifications du solde des réseaux de canalisations sur le site du chantier : juillet-octobre 2011
- Travaux spéciaux-Terrassements : automne 2011
- Travaux confinés sur le site du futur CO
- Enceinte de chantier entièrement fermée avec balustrade et portails d'accès sous clé
- Trottoir et places de parc avenue des Terreaux condamnés jusqu'au bâtiment N° 3
- Accès au chantier à créer sur avenue des Terreaux à l'emplacement actuel bâtiment N° 6
- Accès au chantier à créer sur avenue des Terreaux vers giratoire et par chemin de la Tuilerie
- Ce dernier accès sera sous contrôle avec badge ou autre système similaire.
- Les cheminements piétonniers sur le chemin de la Tuilerie seront balisés avec barrières de chantier
- Plus d'accès au CSS sur le versant Est jusqu'à la fin du chantier
- Passage piétons sous RC Nord en principe ouvert mais fermetures ponctuelles possibles

Pour assurer notre distribution d'eau

La station de pompage des Marais



Christian Moinat
Conseiller municipal

Construite en 1959 pour remplacer le réservoir d'eau de la Grotte aux fées, qui ne répondait plus aux exigences, la station de pompage des Marais est un élément important de notre réseau d'eau.

Durant les deux tiers de l'année, l'eau qui approvisionne la Commune de St-Maurice provient des sources du Jorat. Pendant la période qui va de novembre à mars, c'est-à-dire lorsque les débits sont les plus bas, le service des eaux complète son approvisionnement en puisant l'eau potable dans la nappe phréatique grâce à la station de pompage des Marais. Ces deux moyens garantissent à la Commune de St-Maurice le remplissage des deux réservoirs des Cases (l'un de 2000 m3 pour l'eau de consommation et l'autre de 500 m3 pour la réserve incendie).

Les trois pompes de la station de pompage des Marais fonctionnent en alternance, ce qui permet de gérer au mieux la consommation électrique de l'installation et d'éviter une usure prématurée des machines. La durée de vie des pompes est d'une vingtaine d'année environ. Au mois de mai dernier, les trois pompes de la station des Marais ont été changées (voir photos ci-contre).



Résultat d'analyse de l'eau de boisson - mai 2011

L'analyse fait ressortir que « La qualité chimique de l'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires ».

Dureté de l'eau (degrés français) : 11.4 °F

pH : 8.3	Nitrates : 1.9 mg/l	Magnésium : 2.7 mg/l
	Sodium : 0.5 mg/l	Potassium : 0.1 mg/l

En bref **Calendrier des lotos 2011-2012**

Au Centre sportif scolaire



Samedi 15 octobre 2011 - soir
BBC Agaune

Dimanche 27 novembre 2011 - après-midi
Groupe Scout

Dimanche 18 décembre 2011 - après-midi
Football Club St-Maurice

Dimanche 8 janvier 2012 - après-midi
Paroisse

Dimanche 15 janvier 2012 - après-midi
Noble Jeu de Cible

Dimanche 5 février 2012 - après-midi
BBC Agaune - mouvement Jeunesse

Dimanche 4 mars 2012 - après-midi
Football Club St-Maurice Juniors

Dimanche 18 mars 2012 - après-midi
L'Agaunoise

Dimanche 1er avril 2012 - après-midi
Club Alpin

Dimanche 29 avril 2012 - après-midi
AVIVO

Camp de raquettes des élèves de 3ème du Cycle d'orientation de la Tuilerie au Grand St-Bernard



Philippe Dubois
Vice-président de la Municipalité

Du sport en pleine nature

La pratique du sport tient une place importante dans le programme de la scolarité obligatoire du cycle d'orientation. Chaque année, les élèves participent à un camp de randonnée en montagne durant l'automne, dans la région des Muverans depuis 2004.

Cette année les élèves ont bénéficié d'une nouvelle offre hivernale pour la pratique du sport. A l'initiative des professeurs de sport du CO, le premier camp de raquettes organisé par le collège de la Tuilerie s'est déroulé en mars 2011 au Grand St-Bernard. 27 élèves de 3e année du cycle d'orientation, répartis en 3 groupes ont participé à ce camp.

Trois accompagnants par groupe, dont un guide et un moniteur *Jeunesse et Sport*, ont encadré les jeunes sportifs. Chaque groupe a passé au moins une nuit à l'hospice du Grand St-Bernard.

Quatre objectifs avaient été fixés : pratiquer un sport en pleine nature, vivre en communauté, découvrir une région (Bourg St-Pierre et l'hospice du Grand St-Bernard), sensibiliser les élèves aux dangers de la montagne.

De nombreuses activités ont été proposées aux participants : excursion au Fourchon (2902 m), entraînement à la recherche de victimes d'avalanches, visite du musée de l'hospice, film documentaire sur l'histoire de l'hospice, petites sorties en raquettes, piscine, sport en salle, visite culturelle des moulins, rallye dans le village de Bourg St-Pierre, jeux de société et film.

Le camp s'est déroulé sans accident ni problème majeur, une expérience qui pourrait être reconduite l'an prochain.



Bertrand Savioz,
professeur de sport
au CO

A vélo gratuitement durant 4 heures

Saint-Maurice roule !



Jean-Didier Roch
Conseiller municipal



Station de prêt sur la Place Val-de-Marne

Contact et information : Tél. 076 343 33 08

 www.valaisroule.ch

Pour emprunter un vélo, il suffit de :

- Vous rendre à une station de votre choix
- Déposer une caution de CHF 20.- par vélo
- Fournir une pièce d'identité valable (+ 18 ans)
- Remplir et signer un contrat de prêt

Conditions de prêt :

- 4 heures de prêt gratuit (dès la 5e heure, CHF 2.-/heure/vélo)
- Vélo électrique : CHF 2.-/heure/vélo
- Retour du vélo dans une autre station : CHF 5.- par vélo

du 1er juin au 30 octobre 2011

de 9.00 à 12.30 / 13.00 - 18.00
du mercredi au dimanche (fermé lundi et mardi)

En juillet et août

de 09.00 à 12.30 / 13.00 - 20.00
du lundi au dimanche (7/7 jours)

Depuis près de 15 ans à Saint-Maurice

Agauludo, la caverne d'Ali-Baba...



Françoise Jayet,
Conseillère municipale
avec le concours de Mafalda Belotto-Veuthey



Votre ludothèque « Agauludo » offre ses prestations à la population de St-Maurice et environs depuis près de 15 ans. Véritable caverne d'Ali Baba, celle-ci vous propose plus de 1'500 jeux pour les petits, les grands, sans oublier les aînés. Si Agauludo peut se présenter à vous, c'est bien sûr grâce au travail d'une équipe de bénévoles et grâce à l'appui sans cesse renouvelé de la Commune de St-Maurice !
Merci à nos autorités !



Agauludo, c'est...

- **Des jeux éducatifs** : lire, compter, apprendre l'heure, cela devient un jeu d'enfants.
- **Des jeux de société** : rire, vivre une soirée différente entre amis, pensez-y, un grand choix vous attend.
- **Des grands jeux en bois** : un rallye, une fête de famille à animer, nous proposons une belle gamme de jeux en bois ! Possibilité de les louer hors abonnement.
- **Des jeux WII, PSP, DS, des consoles et des DVD** : Pour tous les abonnés, les jeux sont prêtés gratuitement.
- **Des jeux plein air** : Une cabane, une tente d'indien, des vélos, des tricyles ou un tracteur etc. Pensez-y l'été est proche.
- **Des playmobils, des maisons Pet Shop, des cuisinières, des poussettes** : De quoi faire rêver bien des bambins.

Agauludo, une alternative à la consommation effrénée, un roulement dans les jeux sans être envahi à la maison, une occasion de tester un jeu avant de procéder à un investissement.

Les grands-parents sont aussi les bienvenus. Vous gardez vos petits-enfants, ils seront tout heureux de partager des moments ludiques avec vous !



Où, quand ?

Agauludo est située dans le même bâtiment que la garderie Boule de Gomme, au Chemin de la Tuilerie.

Nous vous conseillons le parking de l'autoroute.

Jusqu'en juin 2011

MARDI – JEUDI 16 h – 18 h

Dès août 2011

LUNDI – JEUDI 16 h – 18 h

Fermée lors des vacances scolaires, une ouverture estivale est prévue

MERCREDI 27 JUILLET 2011

DE 14 H à 18 H !

Conditions ?

Un abonnement à CHF 35.- pour un an.

Des jeux entre CHF 1.- et 6.- au max.

location de 3 semaines

Jeux électroniques gratuits sauf consoles.

Appel à des bénévoles

Le comité d'Agauludo cherche des bénévoles pour venir renforcer son équipe. Il s'agit d'assurer 2 à 3 ouvertures mensuelles et participer à environ 5 réunions de comité annuelles et... un souper. C'est une équipe sympa dans une ambiance décontractée qui vous attend.

Encore actif-ve ou jeune retraité-e, vous êtes les bienvenu-e-s !

Contactez Evelyne Sailen au 024 485 35 06

Saint-Maurice Tourisme

Nomination d'un nouveau Directeur

Pierre-Yves Robatel
Conseiller municipal



Au terme d'une campagne de recrutement menée durant l'hiver dernier, la Société de Développement de Saint-Maurice a confié les rênes de son Office du Tourisme à M. Bertrand Bitz.

Après deux années d'intérim successifs, l'Office du Tourisme de Saint-Maurice a désormais son nouveau Directeur.

Portrait

Après avoir effectué un apprentissage de boulanger-pâtissier et de cuisinier, Bertrand Bitz a souhaité réorienter sa carrière professionnelle dans le tourisme, afin de développer des idées pour son village de Nax. Il a donc suivi l'Ecole Suisse du Tourisme de Sierre de 2001 à 2004, une formation durant laquelle il a pu bénéficier d'expérience sur le terrain, au sein de Valais Tourisme durant une année puis pendant 5 mois au Canada.



De juillet 2007 à décembre 2010, Bertrand Bitz assurera la direction de l'Office du Tourisme de Nax.

Passionné de musique

En plus de ses qualités professionnelles, Bertrand Bitz voue une passion à la musique et aux mélodies. Il a sorti un album en 2008 et travaille actuellement à la réalisation d'un deuxième opus, en collaboration avec Pascal Rinaldi et Patrice Genet.

Agé de 33 ans, Bertrand Bitz est célibataire, domicilié à Sion, il pratique le snowboard et le parapente durant son temps libre.

Un nouvel envol

Par cet engagement, la Société de Développement et la Municipalité de Saint-Maurice souhaitent insuffler un regain de dynamisme au tourisme agaunois, grâce à la créativité et à l'envie d'entreprendre de son nouveau responsable. Nous lui formulons d'ores et déjà nos meilleurs vœux dans son activité et lui souhaitons une cordiale bienvenue à Saint-Maurice.

Chers Agaunois, chères Agaunoises,

Comme vous le savez peut-être j'ai eu le plaisir d'être nommé en tant que nouveau directeur de l'office du tourisme de Saint-Maurice. Après 4 ans passés en tant que responsable de l'Office du tourisme de Nax, j'avais l'envie de me tourner vers de nouveaux défis et projets. Cette petite ville sympathique de Saint-Maurice répond en tous points à mes attentes.

A l'heure où vous lisez ces lignes, j'entame ma huitième semaine de travail et j'ai beaucoup de plaisir à exercer ma nouvelle activité. Je vais profiter de l'été qui arrive pour m'imprégner du lieu, de sa sensibilité touristique et culturelle pour proposer quelques idées de développement, dès l'automne. A cette occasion vous serez conviés à une soirée de rencontre et de partage d'idées où vous pourrez me faire part de vos souhaits et du tourisme que vous désirez pour Saint-Maurice.

En attendant je vous soumetts une première idée qui consiste à positionner Saint-Maurice d'un point de vue marketing grâce à la création d'un slogan. **Nous aimerions vous intégrer dans cette réflexion car nous recherchons un slogan poétique et porteur.** Celui-ci devra être court et efficace et résumer Saint-Maurice en peu de mots. Merci de nous faire parvenir vos propositions par courrier à : Saint-Maurice Tourisme, Case postale 110, 1890 Saint-Maurice, ou par email à : direction@saint-maurice.ch Un petit concours récompensera les meilleures idées.

Je me réjouis de recevoir vos propositions et profite de l'occasion pour vous souhaiter, chers Agaunois et Agaunoises, un bel été et vous remercier de votre implication touristique pour Saint-Maurice.

Au plaisir de vous rencontrer.
Bertrand Bitz

Frais d'itinéraires pour apprentis et étudiants

Prise en charge des déplacements en transports publics



Jean-Marc Mettraux
Conseiller municipal

La commune prend en charge depuis plusieurs années les frais de déplacements liés aux cours professionnels des apprentis entre leur domicile et leur lieu principal de cours professionnels. Cette pratique sera étendue aux étudiants des écoles secondaires du 2ème degré (collège, école de commerce, etc.) dès la rentrée scolaire 2011/2012.

La volonté de nos autorités a été de proposer de nouvelles conditions pour améliorer l'accessibilité à la mobilité pour les jeunes de notre canton. Etant donné que le premier paquet de mesures mis en place ces dernières années a rencontré un large succès, cette démarche entre le canton et les communes valaisannes a été progressivement élargie, et a permis de proposer une amélioration par étapes des conditions de mobilité pour les résidents de notre canton.

« Rail Check »

Le département de l'éducation de la culture et du sport (DECS), en accord avec le Conseil d'Etat, a décidé de donner un « coup de jeune » et une importante simplification administrative à ce processus d'encouragement pour utiliser les transports publics.

D'ici à la rentrée scolaire, les parents des jeunes en formation des degrés concernés recevront un courrier du DECS contenant un « Rail Check » représentant la participation de la commune au financement de ces déplacements en lien avec la formation.

Les conditions d'utilisation des bons de transport seront détaillées dans le courrier.



Ils pourront aussi être utilisés pour offrir un autre abonnement répondant mieux aux besoins de mobilité des jeunes. Un tel choix impliquera toutefois que la différence de coût soit prise en charge par les requérants.

Nous espérons vivement qu'avec ce soutien financier de la commune, vous saurez saisir l'occasion d'utiliser plus intensivement l'offre des transports publics de notre canton. Les trains, les bus ou les téléphériques proposent une offre complémentaire et fiable, qui apporte une sécurité élevée aux besoins en mobilité, tout en maintenant la qualité de notre environnement.

Le président du dicastère ainsi que les représentants des transports publics se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Au Château de Saint-Maurice



Françoise Jayet,
Conseillère
municipale
avec le concours
de Jean-Pierre Coutaz

Etienne Delessert


Le château de Saint-Maurice accueille, jusqu'au 30 octobre, l'œuvre d'un artiste suisse vivant aux Etats-Unis, Etienne Delessert, dont la renommée n'est plus à faire.



Créateur de YOK YOK, le célèbre petit personnage au gros bonnet rouge, E. Delessert a également illustré une foule de livres pour enfants dont, notamment, les contes de Ionesco.

La Maison Ausoni lui a passé commande, il y a bien des années, de plusieurs affiches sur lesquelles la « griffe » est immortalisée par un chat aux yeux écarquillés... indémodable !

La rétrospective du château passe en revue les dessins de presse pour Siné Hebdo (journal satirique français), les illustrations pour les disques d'Henri Dès, son ami d'enfance, les « Prophètes » exposés à Genève en 2009 à l'occasion du quatrième centenaire de Calvin ainsi que de splendides paysages du Connecticut où réside l'artiste depuis 1985.

 Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 13h à 18h

Entrée : Fr. 8.-
AVS & Etudiants : Fr. 5.-
Enfants > 10 ans : gratuit

 www.expocheateau.ch

Saison 2011-2012 du Théâtre du Martolet

Une 63^e saison de qualité

Concerts classiques

BASILIQUE DE SAINT-MAURICE

Dimanche 2 octobre 2011 - 15h30

Camerata de Lausanne

Dir. Pierre Amoyal Soliste : Georges Athanasiadès
Tchaïkovski - Liszt - Poulenc

Prix : 1^{er}: 40.- / 2^e: 30.- / Jeunes : 20.-



LAVEY-LES-BAINS

Samedi 12 novembre 2011 - 16h00

Trio CLAB Bertrand de Rham, hautbois - Alberto
Biano, basson - Cindy Lin, clarinette.

Mozart - Veress - Hostettler - Schubert - Beethoven

Prix : 30.- / Jeunes : 20.-



BASILIQUE DE SAINT-MAURICE

Dimanche 20 novembre 2011 - 15h30

Concert Ste Cécile

Ensemble vocal St-Maurice, dir. P. Crittin
Petite Messe Solennelle de Rossini

Prix : 1^{er}: 35.- / 2^e: 25.- / Jeunes : 20.-



THEATRE DU MARTOLET

Dimanche 11 décembre 2011 - 17h00

Concert de Noël

Orchestre du Collège et des JM St-Maurice
Dir. E. Schelle - Soliste M. Carruzzo (alto)

Prix : 1^{er}: 35.- / 2^e: 25.- / 3^e: 20.- / Jeunes : 20.-



LAVEY-LES-BAINS

Samedi 4 février 2012 - 16h00

ZAPPING Trio A. Georgieva - D. Rossier - F.
Vernay / Musiques classiques actuelles influencées par
jazz, folklore et pop - Tangos

Prix : 30.- / Jeunes : 20.-



BASILIQUE DE SAINT-MAURICE

Dimanche 25 mars 2012 - 15h30

Concert de la Passion

Ensemble Vocal Renaissance Martigny - Chœur Vivace,
Lausanne - Orchestre du Collège et des JM, St-Maurice
Dir. Damien Luy - Un Requiem Allemand, J. Brahms

Prix : 1^{er}: 40.- / 2^e: 30.- / Jeunes : 20.-



Théâtre - humour - variété

HUMOUR

Jeudi 27 octobre 2011 - 20h30

Veronic DiCaire

Prix : 1^{er}: 69.- / 2^e: 59.- / 3^e: 49.- / Jeunes : 49.-



CHANSON

Lundi 7 novembre 2011 - 20h30

Lynda Lemay

Prix : 1^{er}: 85.- / 2^e: 75.- / 3^e: 65.- / Jeunes : 65.-



THEATRE

Mardi 24 janvier 2012 - 20h30

Thierry Lhermitte dans

« Grand Ecart » avec Valérie Karsenti

Prix : 1^{er}: 75.- / 2^e: 65.- / 3^e: 55.- / Jeunes : 50.-



THEATRE

Mercredi 15 février 2012 - 20h30

J.-François Balmer dans

« Henri IV, le bien aimé » de Daniel Colas

Prix : 1^{er}: 75.- / 2^e: 65.- / 3^e: 55.- / Jeunes : 50.-



THEATRE

Jeudi 1^{er} mars 2012 - 20h30

Le Repas des Fauves

de Vahé Katcha - 3 Molières 2011

Prix : 1^{er}: 55.- / 2^e: 45.- / 3^e: 35.- / Jeunes : 30.-



HUMOUR MUSICAL

Mercredi 28 mars 2012 - 20h30

Voca People

Prix : 1^{er}: 69.- / 2^e: 59.- / 3^e: 49.- / Jeunes : 49.-



THEATRE

Mardi 15 mai 2012 - 20h30

A deux lits du délit

de D. Benfield - avec Arthur Jugnot,
Garnier & Sentou

Prix : 1^{er}: 65.- / 2^e: 55.- / 3^e: 45.- / Jeunes : 40.-



Une réduction globale est accordée à partir de 6 spectacles, quel que soit le nombre de billets acquis par spectacle.

Dès 6 spectacles : 10 % de rabais / Dès 12 spectacles : 20 % de rabais.

Réservations et renseignements : Office du Tourisme de Saint-Maurice ou www.martolet.ch

Un projet important pour le visage de notre cité

Le réaménagement de l'Avenue d'Againe



Claude-Yvan Marcoz,
Conseiller municipal

Bref historique

Après la seconde guerre mondiale, le trafic automobile connaît une croissance importante et toute la Suisse vit au rythme des constructions routières. A St-Maurice, la circulation à travers la ville se fait alors à sens unique par la Grand-Rue. C'est à cette époque, de 1962 à 1969, que l'avenue d'Againe est créée de toute pièce, nécessitant la démolition de plusieurs bâtiments ou pâtés de maisons. Ce chantier d'importance cantonale suscite alors de nombreuses oppositions et nourrit bien des polémiques. Le cahier rétrospectif réalisé en 2003 par l'association Saint-Maurice d'Againe retrace d'ailleurs cette percée avec beaucoup d'émotion.

Situation actuelle

La très tumultueuse percée de Saint-Maurice, qui occupe nos prédécesseurs durant de plusieurs décennies jusqu'en 1969, laisse une profonde cicatrice. Depuis la réalisation de l'avenue, les riverains et habitants s'accommodent, bon gré mal gré, de cet environnement. De nombreuses idées et projets d'amélioration sont esquissés au cours de ces quarante-deux années. Quelques-uns aboutissent et permettent, par exemple,

d'embellir le bâtiment de « La Forge », de restaurer la maison « Pannisset » ou de resserrer le tracé routier au carrefour sud.

La circulation sur l'Avenue d'Againe est abondante, notamment parce que ce tronçon est classé route cantonale et que le trafic Nord-Sud n'est que partiellement absorbé par la T9. Au surplus, la largeur de la chaussée est, par endroits, exagérée par rapport à celle des zones piétonnes, rendant ainsi la cohabitation difficile et la sécurité déficiente. Les immeubles bordant l'avenue souffrent encore d'une réalisation urbanistique vraiment spartiate.

Finalement, les équipements du sous-sol, tels que les réseaux d'eau potable, d'égouts et de gaz, utilisés depuis près d'un demi-siècle, sont dans un état de fatigue avancé. Ils convient de les remplacer à brève échéance.

Le projet

En 2006, la Municipalité de Saint-Maurice lance un concours d'architecture sur le thème d'un réaménagement de l'avenue d'Againe. Le jury décide d'attribuer le premier prix au bureau Nunatak Sàrl de Fully, ce dernier ayant atteint au mieux les exigences du cahier des charges établi par la

Municipalité, soit :

1. recréer des relations dans un tissu urbain affecté par la percée
2. diminuer la largeur de la chaussée aux normes minimum obligatoires
3. valoriser le front de rue côté vieille ville
4. étudier l'éclairage et le mobilier urbain
5. arboriser l'avenue et rendre conviviale cette route de transit
6. sécuriser les traversées piétonnes
7. inciter le visiteur à s'arrêter et découvrir la ville
8. rendre plus agréable le cheminement entre la gare et l'Abbaye
9. valoriser l'espace entre les murs de l'Abbaye et la rue
10. mettre en valeur la source de l'Abbaye

Selon le libellé du concours, il s'agit de traiter la partie visible selon un périmètre initialement défini. Il apparaît cependant assez rapidement que celui-ci doit être élargi pour focaliser l'effort sur l'intégralité de « la percée ». C'est pour cela que l'étude inclut finalement les carrefours sud et nord.

Le projet actuel tient compte du nouveau périmètre et également de la modernisation quasi complète des infrastructures du





sous-sol. Il comprend donc les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et de surface, de gaz, d'électricité, de télédistribution et – nouveau – de chauffage à distance (CAD).

Les superstructures

Le site internet de la commune (www.st-maurice.ch) vous permet de découvrir images et plans de la future avenue. On peut apprécier la générosité des surfaces piétonnes pour une réduction de la chaussée à 6,4 mètres. Ces deux espaces étant au même niveau, la notion de convivialité est augmentée, une séparation physique par des potelets et places de parc engazonnées assurant la sécurité. Les « squares » disposés le long de l'artère offrent un lieu de rencontre et de détente à nos citoyens comme à nos visiteurs. Les nouvelles places de parc situées unique-

ment rive est sont verdoyantes et augmentent la capacité d'accueil pour 20 véhicules supplémentaires.

Le carrefour sud (Saint-Augustin) ralentit très sensiblement le trafic grâce à l'accentuation des courbes. Une réduction est également prévue au carrefour nord avec l'ajout d'un « rond-point » disposant d'une large surface destinée à la dépose des visiteurs venus en car. De plus, les gradins remplaçant les escaliers conduisant au Glarier offrent lumière, sécurité et occasions de rencontres.

Si le trottoir ouest en pavés rappelle la vieille ville, celui situé à l'est est aménagé en asphalté pour répondre à l'attente des personnes à mobilité réduite. Les arbres situés dans les « squares » et sur les places de parc offrent en été un ombrage apprécié

et les luminaires à faible consommation énergétique nous guident une fois la nuit tombée.

Les infrastructures

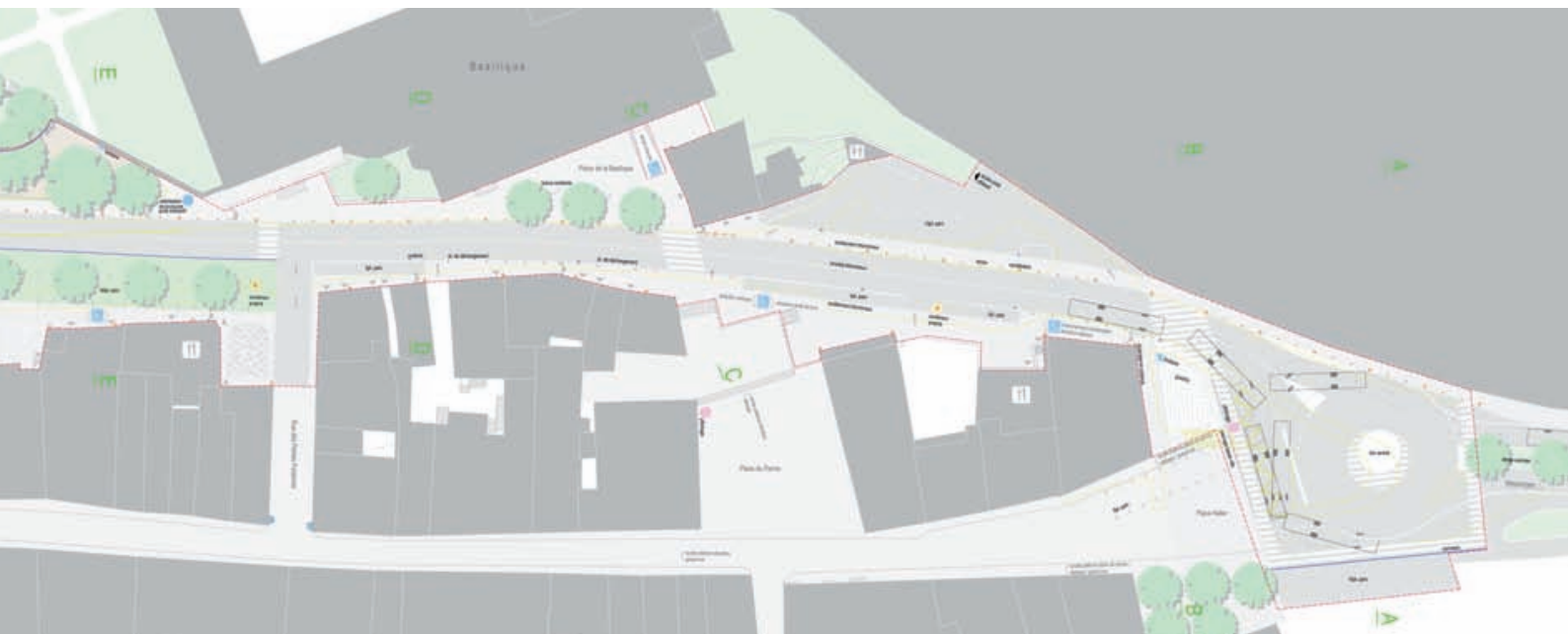
Comptant pour 40% du coût global du projet, la mise à neuf de tout le réseau souterrain datant des années 60 assure l'approvisionnement en énergie aux prochaines générations.

Le réseau d'eau potable, la récupération et la séparation des eaux de surface et usées, les conduites de gaz, le réseau électrique, la télédistribution ainsi que le CAD sont disposés en accord avec les normes actuelles. Il paraît évident de traiter ces éléments de concert avec les aménagements de surface afin de ne générer qu'un seul chantier.

Le planning

Ce tracé étant cantonal, il n'est pas possible de le fermer complètement à la circulation. C'est pourquoi une signalisation doit être mise en place pour organiser un trafic bidirectionnel sur une voie.

Vu l'ampleur du chantier, il est prévu d'étaler les opérations sur 2 ans. La volonté du Conseil municipal est de démarrer les travaux au printemps 2012 et d'inaugurer le nouvel objet en septembre 2013. Il est important de ne pas entrer en conflit avec les festivités des 1'500 ans de l'Abbaye.



Invitation

Le Conseil général se prononcera sur cet objet lors de sa séance du **28 juin 2011 à 19 heures à la Salle d'études de La Tuilerie.**

Les séances du Conseil général étant publiques, la population est cordialement invitée à venir prendre connaissance de ce projet à cette occasion.

Les aspects financiers

Le budget global du projet accepté par le Conseil municipal en date du 24 mai 2011 s'élève à 7'835'000.- TVA incluse. Il comporte 960'840.- pour l'électricité et l'éclairage, 915'450.- pour les égouts, 492'456.- pour le CAD, 583'746 pour l'eau potable et enfin 4'882'508.- pour le réaménagement de l'avenue d'Agaune.

Le canton, qui soutient ce projet, accordera une participation forfaitaire de 1'124'000.-. En déduisant des frais facturés et la participation cantonale, le crédit nécessaire est de 5'800'000.-, montant qui correspond à celui posé sur la planification financière validée.

Conclusion

En même temps ambitieux et raisonnable, ce vaste chantier de plus de 12'000 m² amènera à notre chère cité un certain renouveau. En effet, l'esthétique soignée, la sécurisation piétonne, l'augmentation de capacité d'accueil ou la création de lieux de rencontre ne laisseront personne indifférent. De plus, le renouvellement complet des infrastructures vétustes assurera la distribution d'énergies aux générations futures.

Le Conseil communal est convaincu que l'avenir prospère de notre cité historique passe et passera par des projets d'envergure. Appuyé sur une planification financière sérieuse et également mû par l'envie de construire, c'est sereinement qu'il présentera la demande au Conseil général à la séance ordinaire du 28 juin 2011. Une présentation détaillée par l'auteur des plans, M Roland Vassaux, vous permettra de vous familiariser avec ce futur environnement. Vous y êtes cordialement invités !

En cas d'acceptation, le dossier sera mis à l'enquête publique durant le mois de juillet.

Le coin Environnement

Récupération des déchets 2010

Marie-Claire Rappaz,
Conseillère municipale



La SATOM établit chaque année la statistique de récupération des déchets de chaque commune. Voici les chiffres de Saint-Maurice :

En 2010, la Commune de Saint-Maurice a confié **1'176.22 tonnes** de déchets ménagers et **85.10 tonnes** de déchets encombrants.

La valorisation de ces matières a permis à la SATOM de

- produire **591.61 MWh d'électricité**
- vendre **530.93 MWh de vapeur pour l'industrie**
- récupérer **30.26 tonnes de ferraille calcinée**
- valoriser **4 tonnes d'autres métaux (50% cuivre et 50% aluminium)**

Le solde résiduel se situe à 230.34 tonnes de scories et de cendres mises en décharge en fin de traitement. Ce tonnage représente la part de déchets non valorisés.

Déchetterie Sous-le-Scex

Ramassage des déchets spéciaux du 4 mai 2011



A l'occasion des 10 ans de la HEP-VS

Journée portes ouvertes

Philippe Dubois
Vice-président
de la Municipalité
avec le concours de Patrice Clivaz,
directeur HEP-VS



Durant l'année scolaire 2001-2002 la HEP-VS a ouvert ses portes. D'importants travaux ont permis en 2010 de totalement rénover le bâtiment principal Regina Pacis.

C'est donc dans un costume quasiment tout neuf, que pour cet anniversaire, afin de créer un véritable « événement pédagogique », la HEP-VS et la région de St-Maurice joignent leurs énergies. Le vendredi 7 octobre 2011, en présence des deux Conseillers d'Etat, Claude Roch et Jacques Melly, la première pierre du nouveau Cycle d'orientation de la Tuilerie sera posée et la population est invitée à une Journée Portes Ouvertes sur la pédagogie actuelle qui se terminera par une rencontre des anciennes et anciens de la HEP-VS, du collège des filles et de l'ESCEA.

Finir enfin la construction de Regina Pacis et reconstruire la Tuilerie

Construit en 1962, le bâtiment Regina Pacis a accueilli successivement 3 types d'écoles, dont l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration puis la Haute école pédagogique. Véritable pièce centrale de l'urbanisme st-mauriardi, les bâtiments scolaires de la Tuilerie accusent le poids des ans. La ville et la région de St-Maurice ainsi que l'Etat du Valais se sont unis pour un projet maintenant décidé qui permettra au cycle d'orientation de disposer d'un instrument de haute qualité. Certains locaux du nouveau CO, comme l'aula/salle de spectacle et la salle de sport double, pourront également être loués à la HEP-VS. Le lancement des travaux du nouveau CO et la fin des travaux à la HEP forment le cœur de ce 7 octobre.

Des synergies qui font sens pour des Portes Ouvertes le vendredi 7 octobre

Durant la matinée et le début de l'après-midi, le public pourra assister à de petites phases pédagogiques permettant de (re)découvrir ce qui se passe aujourd'hui dans les classes. Entre 11h30 et 12h30 se tiendra la partie officielle. A 15h00 débiteront des débats thématiques sur les enjeux actuels du monde de l'éducation. A 17h00 les anciens de la HEP-VS et de l'ESCEA pourront vivre une deuxième partie officielle avec le vernissage de l'exposition du 10ème.

Une fin de journée placée sous la forme d'un « Stehlunch » sur inscription mettra un terme

à cette journée pilotée par la HEP-VS avec le concours de la ville et des classes de St-Maurice. Toutes les informations de détail et les modalités d'inscription pour les « Portes ouvertes » figureront dès septembre sur le site de la HEP-VS, www.hepvs.ch et de St-Maurice, www.st-maurice.ch



www.hepvs.ch



Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

En haut : le nouveau bâtiment nord qui abrite les bureaux des professeurs. Il remplace les disgracieux pavillons et fait office de stabilisateur dans le cadre de l'assainissement sismique.

En bas : les sous-sols, jamais terminés et inutilisés durant plus de 40 ans, transformés en salle pour les étudiants.



Programme de la journée du 7 octobre 2011

8h35 – 11h00	Portes ouvertes dans les classes de démonstration
11h30-12h30	Partie officielle avec les interventions du directeur de la HEP-VS, Patrice Clivaz, des deux Conseillers d'Etat Claude Roch et Jacques Melly, du Président de la ville Damien Revaz. Pose de la première pierre du nouveau CO
12h30-13h30	Aperitif et repas convivial à l'extérieur
13h30-15h00	Suite des Portes ouvertes
15h00-16h30	Débats sur la thématique de l'éducation
16h30-17h30	Deuxième partie officielle avec différents vernissages, interventions oratoires (direction de la Tuilerie, président des étudiants, 50 ans de présence scolaire dans le bâtiment Regina Pacis,...)
17h30-19h00	Rencontre des anciens de la HEP-VS + de l'ESCEA sur inscription.

Principales décisions du Conseil municipal

De mi-mars à fin mai 2011, le Conseil municipal a siégé à 5 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

Bourgeoisie

Le Conseil municipal a rencontré le Conseil bourgeois lors d'une séance commune au cours de laquelle ont été abordés différents thèmes (notamment : Hôtel de Ville, aménagement du territoire, utilisation de la salle bourgeoise, AGEPP et chauffage à distance, fusion avec la commune de Mex, accès à la zone des Marais).

Finances

Le Conseil municipal a accepté les comptes 2010 et le message les concernant (soumis au Conseil général le 28 juin prochain).

Naturalisations

Le Conseil municipal a accepté d'accorder le droit de cité de Saint-Maurice à Mesdames Dafina Alijaj, Nsimba Lily Benga et Laëticia Nzuzi-Nkinzi et à Messieurs Misret Avdiji et Tiago Simoes Da Costa.

Dans le même temps, pour des raisons liées à l'intégration et à la maîtrise du français, le Conseil municipal a refusé 10 autres demandes.

Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal a accordé à M. Gérard Michellod l'autorisation d'exploiter le tea-room « Chez Léonce » et à Mme Daisy Farquet celle d'exploiter le camping du Bois-Noir.

Adjudications

Le Conseil municipal a adjugé les travaux ou commandes suivantes (dès Fr. 3'000.-, TTC):

- mandat d'architecte pour la réfection de la toiture du Centre sportif à Regtec SA (Fr. 38'000.-) ;
- nouveaux jeux de drapeaux cantonaux à la société Heimgartner Fahnen AG (Fr. 4'351.-) ;
- travaux de réfection de sols à l'étage inférieur de l'école d'Epinassey à M. Bernard Farquet (Fr. 3'608.-) ;

- fourniture de mobilier scolaire à Anthamaten Meubles SA (Fr. 5'807.-) ;
- fourniture de beamers pour les écoles à la société Steg Computer GmbH (Fr. 6'300.) ;
- livraison et installation de matériel informatique à Helvetec SA (Fr. 4'156.-) ;
- entretien des terrains de football du Scex et des Iles à Terrasport SA (Fr. 12'196.85) ;
- travaux de génie civil pour une nouvelle conduite d'eau potable à Implen SA (Fr. 9'400.-) et travaux d'appareillage à Coutaz SA (Fr. 23'084.-).

Autorisations de construire

Le Conseil municipal a délivré les autorisations de bâtir suivantes :

- 1 immeuble d'habitation
- 4 villas
- 1 transformation / rénovation
- 9 cabanons de jardins, garages ou petites constructions diverses
- 4 réfections de façades
- 2 clôtures
- 1 modification de bâtiments existants ou de projets approuvés
- 1 enseigne commerciale
- 1 installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques
- 1 demande diverse

Le Conseil municipal a également délivré 2 autorisations de débiter les travaux de manière anticipée après la mise à l'enquête publique aux frais et risques du propriétaire.

Le Conseil municipal a également préavisé 2 demandes de principe et 2 projets à l'attention des autorités cantonales compétentes.

Urbanisme

Le Conseil municipal a accepté le projet de réaménagement de l'Avenue d'Agaune et le message au Conseil général pour la demande de crédit.

Scolarité

En raison de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation cantonale, le Conseil municipal a porté à 15 heures la décharge de l'adjoint à la direction des écoles primaires dès la prochaine rentrée scolaire.

En vue de la prochaine année scolaire, le Conseil municipal a engagé Mme Fanny Rey-Bellet en qualité d'enseignante à temps partiel et Mme Sylvie Dumas-Ruedin en qualité d'enseignante spécialisée à temps partiel.

Le Conseil municipal a octroyé une subvention de Fr. 5'000.- au Passeport vacances 2011.

Nouveau CO

Le Conseil municipal a analysé les plans des aménagements extérieurs et accès du projet de construction de nouveau CO, préparés par le bureau d'architecte MCM. Il a été demandé aux architectes de présenter une nouvelle variante concernant les accès au CSS et la cour principale. De plus, les architectes ont été sollicités afin d'étudier un projet de réaménagement des extérieurs du CSS côté avenue du Léman.

Culture

Le Conseil municipal a approuvé la convention des Bibliothèques Régionales Virtuelles (BRV) du Chablais.

Sports

Le Conseil municipal a accepté de prendre en charge la démolition et reconstruction de la piste de lancer de poids sise aux Iles.

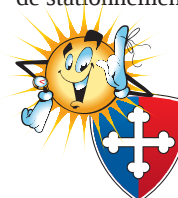
Le Conseil municipal a préavisé favorablement l'implantation à St-Maurice d'une halle d'escalade sportive aménagée par un groupement de privés.

Manifestations

Le Conseil municipal a confié au Comité de Carnaval l'organisation de la fête nationale 2011.

Police

En raison de l'incapacité de travail de longue durée de l'un des agents, le Conseil municipal a mandaté la société Securitas SA pour des patrouilles régulières et des contrôles de stationnement.



**Votre Municipalité
vous souhaite un
bel été et de
bonnes vacances !**